

Communiqué de presse – 21.01.2022

Onze mares revitalisées sur les crêtes du Chasseral

Le Parc Chasseral a lancé à la fin de l'automne 2021 un vaste programme de revitalisation de mares dans la réserve forestière Chasseral Nord, en collaboration avec la Division forestière du Jura bernois et les propriétaires et agriculteurs concernés. Onze mares ont déjà bénéficié de travaux de revitalisation, et une dizaine d'autres le seront d'ici à l'année prochaine. Objectif de ces revitalisations : favoriser les espèces liées à ces milieux particuliers, assez peu communs dans l'Arc jurassien, pour y soutenir la biodiversité.

Parmi les onze mares ayant bénéficié d'un entretien, trois ont été curées. Des coupes de bois ont permis d'en remettre quatre en lumière alors que quatre autres ont bénéficié de ces deux mesures. Des clôtures seront posées d'ici à l'arrivée des troupeaux au printemps prochain. Près d'une dizaine d'autres mares seront encore revitalisées en 2022 et 2023.

Le projet est mené par le Parc Chasseral, en partenariat avec la Division forestière du Jura bernois, les propriétaires concernés (les bourgeoisies de Bienne, de Corgémont et d'Orvin) et les exploitants agricoles de Pierrefeu, de la Métairie de la Gléresse et de la Petite Gléresse. Ces travaux sont le résultat d'un inventaire des mares, sources ou autres haut-marais réalisé en 2017 dans la réserve, accompagné de propositions pour améliorer leur qualité écologique.

Sans entretien, la végétation comble progressivement les mares et la surface d'eau finit par disparaître. Un curage, manuel ou à l'aide d'une pelle mécanique, permet de retirer la matière organique en décomposition et la végétation accumulées depuis des années. Cette action redynamise le milieu et favorise les libellules, crapauds, fleurs des marais et autres insectes qui y sont liés. Les coupes de bois permettent de remettre de la lumière sur les plans d'eau. Les clôtures protègent la végétation du piétinement par le bétail, et ce dernier d'éventuelles noyades.

Des milieux et des espèces à préserver dans la réserve forestière Chasseral Nord

La réserve forestière Chasseral Nord, qui existe depuis 2008, s'étend de la métairie du Milieu de Bienne à l'ouest et la Métairie de Diesse à l'est. Elle regroupe des terrains des Bourgeoisies de Bienne, d'Orvin, de Cortébert, de Corgémont et des communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods ainsi que d'un propriétaire privé. Dans les 772 hectares mis en réserve, les interventions forestières ont pour objectif la promotion de la biodiversité. En plus de la revitalisation des milieux humides, assez peu communs en région karstique, la réserve vise surtout au maintien des espèces d'oiseaux des forêts de montagne, comme la bécasse des bois, le merle à plastron ou le venturon montagnard.



Légende : Deux exemples de mares qui ont bénéficié d'un curage en automne 2021, à la Petite Gléresse (durant les travaux) et à Pierrefeu (après les travaux). ©Parc Chasseral

Infos générales et contact :

Anatole Gerber (Responsable Nature)
anatole.gerber@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 45 / +41 (0)76 522 06 36



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47'000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.